

Lettre d'information du secteur scolaire
2023-2024

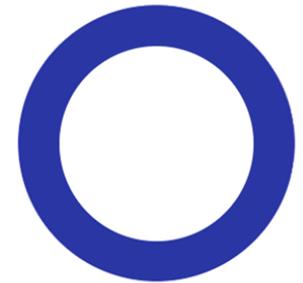


Table des matières

03

Avant-propos

04

Échanges scolaires subventionnés par l'OFAJ

- Échanges de groupes
- Jumelages scolaires numériques
- Programmes spécifiques
- Échanges individuels
- Challenge, appels à projets et à participation

25

L'offre complémentaire de l'OFAJ pour le corps enseignant et les établissements scolaires

- Formations et mobilité pour enseignantes et enseignants
- Recherche de partenariats, motivation et mise en réseau
- Soutien numérique et linguistique
- Publications, matériel pédagogique et linguistique

38

Offres du Goethe-Institut France

40

L'offre complémentaire de l'OFAJ à l'attention des jeunes

- Échanges à orientation professionnelle
- Stages pratiques et stages volontaires hors cursus (PRAXES)
- Job dans la ville jumelée
- Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire
- Formation BAFA-Juleica
- PARKUR, la plateforme d'apprentissage franco-allemande

44

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour le corps enseignant

Avant-propos

L'équipe du secteur scolaire de l'OFAJ a le plaisir de vous adresser sa nouvelle lettre d'informations pour l'année scolaire 2023-2024.

Elle répertorie les programmes et les actions de l'OFAJ à destination des établissements scolaires et de ses multiplicatrices et multiplicateurs.

Afin de pouvoir communiquer et échanger avec toute l'équipe du bureau «Échanges scolaires et extrascolaires», de la centrale Voltaire et des autres secteurs de l'OFAJ, vous trouverez ici l'ensemble de nos coordonnées.

La reprise tant espérée des échanges scolaires a pu enfin devenir une réalité au cours de l'année scolaire 2022-2023. Les établissements scolaires se sont réemparés de cette possibilité si longtemps attendue de mener des échanges scolaires. L'OFAJ a vu les demandes de nouveau affluer à tel point que nous retrouvons peu à peu les chiffres d'avant pandémie.

C'est avec une satisfaction certaine que nous voyons aujourd'hui des binômes nés de nos bourses aux partenaires organiser des rencontres en tiers-lieu et la poursuite des jumelages scolaires numériques.

2023 est bien sûr une année très particulière pour l'OFAJ puisque nous célébrons le 5 juillet notre 60^{ème} anniversaire. Premier enfant du traité de l'Élysée comme il se plaît à être nommé, l'OFAJ a pu connaître un tel développement grâce à l'engagement des enseignantes et enseignants et des cheffes et chefs d'établissement depuis sa création.

L'équipe du secteur scolaire tient une fois de plus, au nom de l'OFAJ, à leur adresser ses plus sincères remerciements.

Cette année scolaire 2023-2024 peut donc s'inscrire dans la continuité de tous les échanges de groupes et individuels. Qu'elle soit aussi l'occasion de la création de nouveaux partenariats entre les établissements de France et

d'Allemagne et de la mise en place de nouveaux échanges ! Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se prêtent idéalement à mener un projet transdisciplinaire dans le cadre d'une rencontre en tiers-lieu.

Nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous permettre de réussir tous vos projets.

Regine Dittmar, Agnès Pruvost et toute l'équipe du bureau «Échanges scolaires et extrascolaires»

Échanges scolaires subventionnés par l'OFAJ



© OFAJ/DFJW

Échanges de groupes		
	Rencontres au domicile du partenaire	Rencontres en tiers-lieu
Nature de la rencontre	Rencontre « classique » avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	(4 à 21 jours) La durée minimale est de 4 jours de programme (soit 4 nuitées), leur durée maximale de 21 jours de programme. Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum	60 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Demande de subvention	Via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle des rectorats echanges-scolaires.ofaj.org	Directement auprès de l'OFAJ (formulaire de demande de subvention à télécharger)
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année civile suivante. Veuillez contacter votre rectorat pour connaître la date limite de dépôt des demandes.	Au plus tard le 31 janvier de l'année civile en cours
Nature de la subvention	Subvention pour frais de voyage	Subvention pour frais de voyage et pour frais de séjour
Contacts OFAJ	Anne Sandner +49 30 288 757-14 sandner@ofaj.org	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org

Rencontres au domicile du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondantes ou correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle du rectorat d'académie. L'OFAJ met à la disposition de chaque rectorat un budget lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ et selon le budget disponible. Pour plus d'informations, adressez-vous également au rectorat de votre académie.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne pour les rencontres ayant lieu l'année civile suivante.
- > Seul le groupe qui se déplace peut faire une demande de subvention.
- > La durée minimale est de 4 jours de programme (soit 4 nuitées), leur durée maximale de 21 jours de programme.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/rencontres-scolaires-au-domicile-du-partenaire

Rencontres en tiers-lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre d'accueil, etc.) en France ou en Allemagne.
- > La demande de subvention doit parvenir à l'OFAJ (csp@ofaj.org et en copie le rectorat d'académie) avant le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle la rencontre a lieu. Pour les rencontres ayant lieu entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, il est indispensable que le formulaire de demande de subvention soit retourné trois mois avant le début de la rencontre.
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements. Il est souhaitable que le lieu des rencontres alterne entre la France et l'Allemagne.
- > La durée minimale de séjour est de 4 jours.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 60.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/rencontres-en-tiers-lieu-dans-les-rencontres-scolaires

Échanges de groupes : premières rencontres pour les moins de 12 ans		
	Rencontres au domicile du partenaire	Rencontres en tiers-lieu
Nature de la rencontre	Souvent la première rencontre avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	(4 à 21 jours) La durée minimale est de 4 jours de programme (soit 4 nuitées), leur durée maximale de 21 jours de programme. Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum (groupe de même nationalité)	60 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Demande de subvention	Via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle des rectorats echanges-scolaires.ofaj.org	Directement auprès de l'OFAJ (formulaire de demande de subvention à télécharger)
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année civile suivante. Veuillez contacter votre rectorat pour connaître la date limite de dépôt des demandes.	Au plus tard le 31 janvier de l'année civile en cours
Nature de la subvention	Subvention pour frais de voyage, éventuellement pour frais de séjour en cas d'hébergement hors famille	Subvention pour frais de voyage et pour frais de séjour
Contact OFAJ	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org	

Rencontres au domicile du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondantes ou correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées [via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle du rectorat d'académie](#).
- > L'OFAJ met à la disposition de chaque rectorat un budget spécifique pour les rencontres des élèves de moins de 12 ans lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ et selon le budget disponible.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne pour les rencontres ayant lieu l'année civile suivante.
- > Seul l'établissement qui se déplace peut déposer une demande de subvention.
- > La durée minimale est de 4 jours de programme (soit 4 nuitées), leur durée maximale de 21 jours de programme. Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/programmes-de-motivation

Rencontres en tiers-lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre de vacances, etc.) en France ou en Allemagne.
- > La [demande de subvention](#) doit parvenir à l'OFAJ (csp@ofaj.org et en copie le rectorat d'académie) avant le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle la rencontre a lieu. Pour les rencontres ayant lieu entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, il est indispensable que le formulaire de demande de subvention soit retourné trois mois avant le début de la rencontre.
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements. Il est souhaitable que le lieu des rencontres alterne entre la France et l'Allemagne.
- > La durée minimale de séjour est de 4 jours.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 60.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/programmes-de-motivation

Échanges de groupes : projets-IN	
Nature de la rencontre	Projet thématique spécifique (rencontre au domicile du partenaire ou en tiers lieu)
Critères de sélection	Projet à caractère innovant, interculturel et interdisciplinaire (jusqu'à 25 projets sélectionnés par an)
Durée	(4 à 21 jours) La durée minimale est de 4 jours de programme (soit 4 nuitées), leur durée maximale de 21 jours de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves pour une rencontre au domicile du partenaire 60 élèves pour une rencontre en tiers lieu
Demande de subvention	Via le site internet des projets-IN : www.projets-in.ofaj.org
Délais	Envoi des candidatures jusqu'au 17 novembre 2023 pour l'année civile suivante.
Nature de la subvention	Subventions aux frais de voyage et aux frais de séjour en cas de rencontre en tiers lieu, éventuellement aux frais de programme
Contact OFAJ	Leonie Schmale +49 30 288 757-31 schmale@ofaj.org

Projets-IN

- > Le programme est destiné à des partenariats franco-allemands d'établissements scolaires du second degré d'enseignement général, technologique et professionnel. Au moins un des deux établissements doit assurer un enseignement soutenu de la langue du partenaire (section bilingue, européenne ou internationale, filière Abibac, établissement franco-allemand, etc.).
- > Les élèves ont la possibilité avant, pendant et après l'échange de travailler sur un projet commun innovant, interculturel et interdisciplinaire.
- > Une seule candidature est déposée par projet. Lorsqu'un projet est sélectionné, chaque établissement se déplaçant chez le partenaire dépose une demande de subvention auprès de l'OFAJ. Pour les rencontres en tiers lieu, l'établissement résidant dans le pays où se déroule la rencontre est chargé de déposer la demande de subvention auprès de l'OFAJ.
- > Le formulaire de candidature est à remplir directement sur le site Internet des projets-IN.
- > Les personnes intéressées par ces projets pourront consulter ceux de l'édition en cours et des éditions précédentes (textes, vidéos, photos, documents audio, blogs, etc.) et auront accès à de plus amples informations sur le programme depuis le site Internet des projets-IN.
- > www.projets-in.ofaj.org

Échanges de groupes : programmes trinationaux	
Nature de la rencontre	Projet thématique traitant des questions (socio)politiques spécifiques et actuelles (rencontre en tiers-lieu ou au domicile du partenaire)
Critères de participation	Projet thématique, qui est conjointement organisé par un établissement scolaire et/ou des associations allemandes, ainsi qu'un troisième pays partenaire. Les projets sont organisés en cycle (3 phases de rencontre, 1 dans chaque pays) afin d'assurer la réciprocité de l'échange
Durée	(4 à 21 jours par phase de rencontre) La durée minimale est quatre journées pleines par phase de rencontre. Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	60 élèves maximum lors d'une <u>rencontre en tiers-lieu</u> , accompagnatrices et accompagnateurs inclus (répartition paritaire des participantes et participants d'Allemagne, de France et du troisième pays, à chaque fois un tiers) 35 élèves maximum lors d'une <u>rencontre au domicile du partenaire</u> , accompagnatrices et accompagnateurs inclus (répartition paritaire des participantes et participants d'Allemagne, de France et du troisième pays, à chaque fois un tiers)
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ ou via les fonds spéciaux des Ministères des Affaires Étrangères allemand et français pour les projets avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), les pays d'Europe du Sud-Est (PESE) ou le Maghreb
Délais	Pour les subventions de l'OFAJ : voir délais pour les rencontres en tiers-lieu, les programmes de motivation, le programme FOCUS et les Projets-IN. Pour les fonds spéciaux PECO, PESE ou Maghreb : la période de candidature s'étend du 1 ^{er} septembre au 1 ^{er} novembre 2023 pour les projets de l'année 2024. Pour l'appel à projets « Notre Europe, notre avenir ! » : la date limite de dépôt des candidatures est le 31 octobre 2023 et les projets doivent être réalisés avant le 15 novembre 2023. Les documents de candidature pour les fonds spéciaux et l'appel à projet sont consultables à l'adresse : www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures
Nature de la subvention	Pour les subventions de l'OFAJ : indemnités propres aux directives de l'OFAJ pour les frais de voyage, les frais de séjour et éventuellement pour des frais de programme et d'animation linguistique. Pour les fonds spéciaux PECO, PESE ou Maghreb et l'appel à projets « Notre Europe, notre avenir !! » : subvention des frais de voyage, des frais de séjour, des frais de programme et d'animation linguistique sous la forme d'une somme forfaitaire, basée sur un plan de financement détaillé.
Contacts OFAJ	Pour les rencontres en tiers-lieu, les programmes de motivation, le programme FOCUS et les Projets-IN : les différentes personnes responsables des programmes (voir ci-dessus) Pour les projets qui nécessitent les fonds spéciaux PECO, PESE ou Maghreb : trination@ofaj.org Pour les projets de l'appel à projets « Notre Europe, notre avenir ! » : europa@ofaj.org

Programmes trinationaux

- > Les programmes trinationaux sont ouverts aux élèves de tout type d'établissement scolaire.
- > Les jeunes d'Allemagne, de France et du troisième pays sont hébergés ensemble dans une auberge de jeunesse, un centre d'accueil ou une structure similaire en Allemagne, en France et dans le troisième pays partenaire (rencontres en tiers-lieux), ou encore dans des familles d'accueil du pays hôte (rencontres au domicile du partenaire).
- > Les projets peuvent être organisés avec les régions et pays prioritaires suivants :
 - Europe centrale et orientale : Bulgarie, Estonie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Ukraine, Hongrie, Slovaquie, Slovénie,
 - Europe du Sud-Est : Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo*, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie
 - Méditerranée du Sud et de l'Est : Algérie, Égypte, Israël, Liban, Maroc, Territoires palestiniens, Turquie, Tunisie
 - Pays européens en situation de crise : de façon générale, des projets peuvent être subventionnés avec des pays membres de l'UE si le projet porte sur des défis ou des problèmes entre les pays concernés. La participation du troisième pays doit être justifiée par un intérêt particulier.
- L'appel à projet « Notre Europe, notre avenir ! » offre la possibilité de travailler avec des pays « prioritaires » et/ou membres de l'UE.
- > Les élèves peuvent travailler ensemble sur un projet thématique (socio)politique, et ce, avant, pendant et après les trois phases de rencontre.

- > Les projets doivent être organisés en cycles, avec trois phases de rencontres, une dans chacun des pays concernés. La durée d'un projet peut aller de 1 à 3 ans.
- > Lors d'une rencontre en tiers-lieu, les demandes de subvention pour tous les établissements scolaires doivent être faites par l'établissement scolaire situé dans le pays où la rencontre a lieu. Quand la rencontre a lieu dans le troisième pays partenaire, la demande de subvention doit se faire soit par l'établissement scolaire français, soit par l'établissement scolaire allemand.
- > Lors d'une rencontre au domicile du partenaire, c'est au groupe qui voyage de faire la demande de subvention. Dans ce cas, l'établissement scolaire, français ou allemand, qui fait le déplacement s'occupe en même temps de la demande de subvention pour l'établissement scolaire du troisième pays. Quand la rencontre a lieu dans le troisième pays partenaire, la demande de subvention doit se faire soit par l'établissement scolaire français, soit par l'établissement scolaire allemand.
- > La durée minimale de chaque séjour est de 4 jours entiers, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximum d'élèves participants s'étend à 35 ou à 60, en favorisant une répartition paritaire des groupes.

Informations supplémentaires :

www.ofaj.org/programmes-trilateraux-a-l-ofaj

Merci de bien prendre également en compte les informations propres à chaque région.

*Les références au Kosovo sont sans préjudice sur le statut. Elles sont conformes à la résolution 1244 (1999) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi qu'à l'avis de la Cour Internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Les jumelages scolaires numériques	
Nature de la rencontre	Partenariats entre établissements sur la base d'échanges interdisciplinaires numériques pouvant aboutir à une rencontre en tiers-lieu
Critères de participation	Pour de nouveaux partenariats entre deux établissements, première rencontre en tiers-lieu autour d'un projet commun interdisciplinaire Les établissements ayant un nombre élevé de « jeunes ayant moins d'opportunité » ¹ seront traités de manière prioritaire
Durée	Convention jusqu'en juin 2025
Convention de partenariat	Directement auprès de l'OFAJ
Nature de la subvention	Soutien financier jusqu'à hauteur de 8000 euros par établissement et par année calendaire pour rencontre en tiers-lieu
Autres soutiens de l'OFAJ	Support de travail : plaTTform.e Tele-Tandem Accompagnement pédagogique possible par un conseiller ou une conseillère (jusqu'à 10 heures par an par projet)
Contact OFAJ	France Vodovar +49 30 288 757-19 jumsco@ofaj.org

¹ Terme administratif désignant des jeunes confrontés à divers défis qui font face aux injustices et/ou discriminations de sorte que leur accès à la mobilité internationale est difficile ou limité. Ces enjeux peuvent notamment être liés à des difficultés financières, un éloignement géographique, des difficultés éducatives et/ou des discriminations (p.ex. à cause d'un handicap, de la couleur de peau, du genre, etc.). Il est à noter que plusieurs facteurs peuvent rendre difficile l'accès aux programmes d'échange.

Les jumelages scolaires numériques

- > Les jumelages scolaires numériques permettent la mise en réseau d'élèves et d'établissements en France et en Allemagne. Ils offrent à chacune et chacun la possibilité d'aller voir ce qui se passe dans le pays voisin. Si l'échange numérique ne remplace pas la mobilité dans le pays partenaire, il permet néanmoins d'initier un travail franco-allemand dans le quotidien scolaire et de s'en servir pour préparer, mettre en œuvre et approfondir des rencontres de jeunes en présentiel.
 - > Les jumelages scolaires numériques entre les établissements d'Allemagne et de France permettront d'établir des liens durables et stables en faisant profiter les élèves des possibilités d'échanges et de projets soutenus par l'OFAJ.
 - > Dans le cadre de ces jumelages, les établissements partenaires prépareront ensemble leur projet, travailleront via une plateforme numérique, s'engageront dans une pédagogie de projets, élargiront les compétences interculturelles de leurs élèves et développeront à distance leur projet commun pouvant conduire à une rencontre en présentiel. Les élèves travailleront ensemble sur des tâches concrètes, ils exerceront et amélioreront leurs compétences linguistiques pour atteindre des objectifs communs.
 - > Un jumelage scolaire numérique s'établira jusqu'à juin 2025. Dans cet objectif, une convention type sera signée entre les deux établissements et l'OFAJ.
- > Flexibilité du format
Les établissements travaillent ensemble à distance sur la plateforme [Tele-Tandem](#). Les échanges peuvent être organisés soit en groupe-classe, soit par groupes d'élèves de différentes classes (groupe de projet en Allemagne, club en France). Une connaissance ou un apprentissage préalable de la langue du partenaire n'est pas nécessaire. Il est souhaitable que la coopération numérique qui s'effectue sur le temps de cours ou en dehors, donne lieu à une rencontre en présentiel en tiers-lieu.
 - > Interdisciplinaire et participatif
Afin de permettre une large participation et implication dans le jumelage scolaire numérique, les projets seront mis en œuvre par deux ou plusieurs enseignantes ou enseignants dans un cadre interdisciplinaire. Les intérêts et les besoins des élèves doivent être pris en compte. Des opportunités de célébration au sein de l'établissement sont offertes chaque année scolaire lors de la Journée franco-allemande (22 janvier) ou de la journée de l'Europe (9 mai).
 - > Diversité thématique
Les thèmes abordés restent au choix des établissements. Les domaines franco-allemands suivants sont particulièrement adaptés : l'Europe et la démocratie, la protection de l'environnement et le développement durable, l'art et la culture, les sciences, la technologie ou le sport.

Vidéo : [jumelages-scolaires-numeriques-youtube](#)

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formation/jumelages-scolaires-numeriques

Programme spécifique : Journée Découverte franco-allemande	
Nature de la rencontre	Visite d'entreprise ou d'institution. L'OFAJ propose un dispositif d'accompagnement aux enseignantes et enseignants. Des animatrices et animateurs certifiés peuvent assurer la préparation et l'évaluation de la visite, ils pourront également suivre la réalisation de la visite. Un format à distance est également possible.
Critères de participation	Entreprises ou institutions allemandes installées en France ainsi que les entreprises françaises qui travaillent étroitement avec l'Allemagne, institutions franco-allemandes en France Élèves à partir de la 6 ^e scolarisés dans un établissement d'enseignement général, professionnel ou technologique
Durée	Une demi-journée maximum (entre 2 et 4 heures)
Nombre d'élèves	Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise ou de l'institution.
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Inscriptions possibles toute l'année (aucun délai d'inscription)
Nature de la subvention	L'OFAJ octroie une subvention forfaitaire pour les frais de transport vers l'entreprise partenaire en fonction des crédits dont il dispose. Dans le cadre de ses champs d'intervention prioritaires « acquisition de compétences transversales pour l'insertion professionnelle » et Diversité et Participation, l'OFAJ accordera en priorité une subvention pour les élèves des établissements de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des réseaux d'éducation prioritaire.
Contact OFAJ	Eva Joly +49 30 288 757-49 journeedecouverte@ofaj.org

Journée Découverte franco-allemande

- > La « Journée Découverte » peut avoir lieu durant toute l'année selon les disponibilités des entreprises et institutions en dehors des périodes de vacances scolaires
- > La « Journée Découverte » s'adresse aux élèves de l'enseignement général, professionnel et technologique à partir de la 6^e. Grâce à cette journée, les élèves découvrent des entreprises et des institutions de leur région qui entretiennent un lien étroit avec le pays partenaire. Ils ont ainsi la possibilité d'approcher le monde professionnel au niveau local et de rencontrer des professionnels qui travaillent quotidiennement dans un contexte binational. La visite peut être intégrée dans un échange de groupe : les élèves effectueront la visite avec leurs correspondants. Les Journées Découverte au format numérique sont également possibles, à condition que l'entreprise le propose et que l'établissement scolaire dispose des moyens techniques nécessaires.
- > Ce projet a pour but de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des compétences linguistiques et de la mobilité professionnelle. C'est pourquoi l'OFAJ propose différents dispositifs pour aider enseignants et entreprises à la préparation, au déroulement et à l'évaluation des visites : des fiches pratiques sont téléchargeables sur le site Internet et un animateur OFAJ peut être sollicité de manière individuelle.
- > Les inscriptions peuvent avoir lieu durant toute l'année scolaire Il n'y a pas de délai d'inscription.
- > L'OFAJ procède à la mise en relation des établissements scolaires et des entreprises ou institutions.
- > Les Journées Découverte peuvent avoir lieu pendant un voyage/échange scolaire ou un échange en tiers lieu.
- > Les établissements qui ont besoin d'une subvention pour les frais de déplacement peuvent déposer une demande de subvention auprès de l'OFAJ. L'OFAJ accorde en priorité, et dans la limite des crédits disponibles, un forfait pour les frais de transport entre l'établissement et l'entreprise pour les élèves de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des réseaux d'éducation prioritaire.
- > Les établissements peuvent également effectuer des Journées Découverte dans des entreprises ou institutions qui ne font pas partie du pool officiel de partenaires. L'établissement reste éligible à la subvention pour les frais de transport. Prendre contact avec l'équipe de la Journée Découverte en amont de la visite.
- > La durée de la « Journée Découverte » est limitée à une demi-journée.
- > Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise ou de l'institution.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formation/journee-decouverte

Programme spécifique : stage en entreprise dans le pays partenaire pour les élèves de l'enseignement général	
Nature de la rencontre	<p>Stage en entreprise dans le pays partenaire pour les élèves de l'enseignement général Priorité aux stages réalisés dans le cadre de partenariats existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PiN/SPaK (<i>Praktikum in Nantes / Stages pratiques à Kiel</i>) est un partenariat entre l'académie de Nantes et le <i>Land</i> du <i>Schleswig-Holstein</i> • BiLDeR – (<i>Betriebspraktikum</i> (stage en entreprise) in Lille / Découverte <i>du monde professionnel en</i> Rhénanie-du-Nord-Westphalie) • Divers partenariats entre établissements scolaires
Critères de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un partenariat (entre académie et <i>Bundesland</i> ou deux établissements scolaires) • Réciprocité • Préparation pédagogique et évaluation via les établissements scolaires ou l'académie ou <i>le Bundesland</i>
Durée	<p>4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.</p>
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Au plus tard 3 mois avant le début du stage
Nature de la subvention	Subvention aux frais de voyage
Contacts OFAJ	<p>Ulrike Papendieck, +49 30 288 757 13 papendieck@ofaj.org</p> <p>Anett Waßmuth, +49 30 288 757 15 wassmuth@ofaj.org</p>

Programme spécifique: FOCUS	
Nature de la rencontre	Projet thématique spécifique (rencontre en tiers-lieu)
Critères de sélection	Projet thématique conjointement préparé et réalisé par un établissement scolaire et une association
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	60 élèves maximum au total (accompagnatrices et accompagnateurs inclus)
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Au plus tard 2 mois avant le début du projet
Nature de la subvention	Subvention aux frais de voyage, aux frais de séjour, aux frais de programme et aux frais d'animation linguistique
Contact OFAJ	Amandine Delmas +49 30 288 757 26 delmas@ofaj.org

FOCUS

- > Chaque première rencontre devra être suivie d'une deuxième rencontre appelée « rencontre retour » qui doit se dérouler dans le pays partenaire. La « rencontre retour » peut avoir lieu la même année que la première rencontre, ou l'année suivante.
 - > Ce programme permet aux structures scolaires de déposer une demande de subvention leur permettant de bénéficier des conditions de subventionnement du secteur extrascolaire.
 - > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre d'accueil, etc.) en France ou en Allemagne.
 - > Les projets doivent avoir une thématique. Des méthodes issues de l'éducation non formelle seront appliquées lors de la réalisation du projet.
 - > Qu'est-ce qu'un projet en commun ? La/les structures scolaires et extrascolaires seront impliquées à part égale dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.
 - > L'apprentissage linguistique et interculturel sera pris en compte lors de la conception du programme.
 - > Les visites et/ou la participation à des cours ne doivent être que ponctuelles et faire partie intégrante du projet en vue d'atteindre les objectifs du projet.
- > Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ au plus tard 3 mois avant le début du projet.
 - > L'établissement scolaire ou l'association du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande pour l'ensemble des partenaires.
 - > Une demande de subvention pour une rencontre de préparation pourra être déposée par le demandeur qui réside dans le pays où se déroule la réunion. La rencontre de préparation devra se dérouler dans le respect des Directives de l'OFAJ.
 - > La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées. Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 60.
 - > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.

Plus d'informations et des exemples de projets :

www.ofaj.org/programmes-formations/focus-programme-pilote-de-cooperation-scolaire-extra-scolaire

Vidéo : [Programme-focus-youtube](#)

Échanges individuels		
	Programme Brigitte Sauzay	Programme Voltaire
Critères de participation	Élèves de la 4 ^e à la 1 ^{re} Séjour individuel de moyenne durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité	Élèves de la 3 ^e et de la 2 ^{de} Séjour individuel de longue durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité
Durée	3 mois (84 jours) minimum dont au moins 6 semaines de scolarité Exception possible pour les élèves qui partent pendant leur année de 4 ^e : minimum 2 mois (56 jours) dont au moins 6 semaines de scolarité	6 mois (23 semaines minimum) dans le pays du partenaire
Demande de subvention	Sur la plateforme en ligne de l'OFAJ : sauzay.ofaj.org	Centrale Voltaire
Délais	Envoi de la demande de subvention signée minimum un mois avant le départ via la plateforme sauzay.ofaj.org	Candidature en ligne : programme-voltaire.org Dépôt de la candidature à l'automne (les dates varient d'une année sur l'autre) pour un départ au mois de mars de l'année suivante
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage	Forfait pour frais de voyage et bourse culturelle
Contacts OFAJ	Ulrike Papendieck (participantes et participants de France) +49 30 288 757-13 papendieck@ofaj.org Anett Waßmuth (participantes et participants d'Allemagne) +49 30 288 757-15 wassmuth@ofaj.org	Anett Waßmuth +49 30 288 757-15 wassmuth@ofaj.org Centrale Voltaire Centre Français de Berlin Ulrike Romberg & Camille Espagne +49 30 120 86 03 21 voltaire@centre-francais.de

Programme Brigitte Sauzay

- > Le programme s'adresse aux élèves de l'enseignement général, technologique ou professionnel de la 4^e à la 1^{re} ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 3 mois minimum et accueillent leur correspondante ou correspondant venant d'Allemagne pendant 3 mois minimum. Les élèves en échange sont normalement scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > La famille se charge de chercher la correspondante ou le correspondant avec l'aide éventuelle de l'établissement ou du rectorat.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible grâce au principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une subvention pour les frais de voyage dans la limite des crédits disponibles.
- > La demande de subvention doit être complétée sur la plateforme en ligne de l'OFAJ, imprimée et signée par la cheffe ou le chef d'établissement et les parents. Le dossier signé doit être téléchargé sur la plateforme au plus tard un mois avant le départ de l'élève: sauzay.ofaj.org
- > La subvention est calculée sur la base de la distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu du programme. (voir : www.ofaj.org/ressources/calcul-de-la-subvention-pour-frais-de-voyage-a-l-ofaj)
- > L'attribution d'une subvention de l'OFAJ ne représente pas une autorisation à participer au programme. Cette autorisation est une décision prise conjointement par la cheffe ou le chef d'établissement et les représentantes et représentants légaux de l'élève.
- > **Pour plus d'informations** : www.ofaj.org/programmes-formationen/programme-d-echange-brigitte-sauzay

Programme Voltaire

- > Le programme s'adresse aux élèves de 3^e et de 2^{de} des collèges et lycées d'enseignement général et technologique ainsi qu'aux élèves de 2^{de} des lycées professionnels qui étudient l'allemand (en LV1 ou LV2).
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondante ou correspondant venant d'Allemagne pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves en échange sont toujours scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > Les critères de sélection ne sont pas uniquement basés sur les résultats scolaires mais veillent à prendre en compte la personnalité et la motivation de chaque candidate ou candidat. Une commission se réunit en janvier de chaque année afin de procéder à la sélection et à l'appariement des candidats en fonction du nombre de places et de candidatures.
- > Si un élève a déjà une correspondante ou un correspondant, les deux peuvent candidater en tant que binôme.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible grâce au principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une bourse aux participants dans la limite des crédits disponibles.
- > Le dossier de candidature en ligne sur programme-voltaire.org doit être imprimé et remis, en trois exemplaires, à la cheffe ou au chef d'établissement au début du mois de novembre de chaque année. À la mi-novembre, la cheffe ou le chef d'établissement remet le dossier aux correspondantes et correspondants académiques de l'OFAJ auprès du rectorat (DAREIC et/ou à l'IA-IPR d'allemand).
- > **Pour plus d'informations** www.ofaj.org/programmes-formationen/programme-d-echange-voltaire

Échanges individuels de courte durée	
Nature de la rencontre	Echanges individuels sur la base de partenariats particuliers, de préférence entre un rectorat en France et une autorité scolaire en Allemagne; programme lié au plan de relance de l'OFAJ
Critères de participation	Élèves à partir de la sixième Séjour court dans une famille d'accueil et suivi des cours dans l'établissement de la correspondante / du correspondant réciproque
Durée	À partir de 2 semaines
Demande de subvention	Par le rectorat pour un nombre défini d'élèves
Délais	Avant le début du séjour dans l'autre pays
Nature de la subvention	Subvention forfaitaire attribuée au rectorat
Contact OFAJ	Ulrike Papendieck, +49 30 288 757 13 papendieck@ofaj.org Anett Waßmuth, +49 30 288 757 15 wassmuth@ofaj.org

Challenge, appels à projets et à participation

> Challenge écologique franco-allemand

Vous souhaitez sensibiliser vos élèves au développement durable tout en lançant un défi ludique à votre classe partenaire en Allemagne? L'OFAJ vous propose un challenge écologique franco-allemand à partir du 13 novembre 2023.

Il s'agit d'un support ludique d'éducation au développement durable sous la forme de défis écologiques à relever avec sa classe/groupe et la classe partenaire durant 3 semaines. Le jeu s'adresse à des élèves du CE2 au CM2 et à des élèves de collège et lycée. Les défis sont adaptés au niveau scolaire de la classe.

Vous serez accompagnés dans la mise en place du challenge grâce à un suivi particulier et un kit de communication. Une cérémonie franco-allemande de clôture en visioconférence permettra de célébrer les tandems gagnants !

Contact : Géraldine Boiteau et Amandine Delmas ecochallenge@ofaj.org

> Projets 1234

L'OFAJ souhaite encourager les actions innovantes destinées à toucher de nouveaux publics de jeunes et particulièrement si elles sont initiées par et pour des jeunes éloignés de la coopération franco-allemande ou trinationale.

Un échange franco-allemand, un projet numérique entre jeunes en France et en Allemagne ou encore des actions locales de sensibilisation à la langue et à la culture allemandes, des expositions ou des lectures, peuvent bénéficier de notre soutien (mais il faut travailler en groupe franco-allemand) !

Pour obtenir une subvention à hauteur de 1 234 euros, le projet doit concerner les jeunes et stimuler leur intérêt pour la coopération franco-allemande, et éventuellement inclure un pays tiers.

Le [formulaire de demande de subvention](#) doit parvenir à l'OFAJ (csp@ofaj.org) rempli et signé et accompagné du programme provisoire et du concept pédagogique au plus tard trois mois avant le début du projet.

Contact : Patricia Paquier, paquier@ofaj.org

> La Journée franco-allemande 2024

Le 22 janvier de chaque année, nous célébrons cette amitié particulière. La Journée franco-allemande doit éveiller la curiosité pour la langue et la culture du pays voisin et permettre de s'informer sur les [possibilités d'échanges](#).

Une [demande de subvention](#) peut être déposée auprès de l'OFAJ pour mettre en œuvre un projet 1234 dans le courant du mois de janvier 2024.

Le format du projet est libre – en ligne ou en présentiel : exposition, débat, pièce de théâtre, voyage culinaire...

Le [formulaire de demande de subvention](#) doit être transmis au plus tard le 1^{er} décembre 2023 aux adresses csp@ofaj.org et jfa-scolaire@ofaj.org. Le dossier doit comprendre un descriptif du projet et un budget prévisionnel (page 4 du formulaire de demande de subvention).

Contact: jfa-scolaire@ofaj.org

> **L'appel à participation «La démocratie : c'est pour aujourd'hui ! »**

Avec cet appel à projets, l'OFAJ et l'agence allemande pour l'éducation citoyenne (bpb) souhaitent soutenir des projets de rencontres franco-allemandes et trinationales qui favorisent la participation et l'engagement de la jeunesse, pour la jeunesse.

Les associations, fédérations, établissements d'enseignement général, professionnel et supérieur, universités ainsi que les comités de jumelage et collectivités territoriales peuvent désormais bénéficier d'un soutien allant jusqu'à 15 000 euros pour des projets franco-allemands et à 20 000 euros pour des projets trilatéraux sur la démocratie, l'écoresponsabilité et les zones rurales.

Le format (physique, numérique ou hybride), les activités et la durée des projets peuvent être choisis librement. De manière générale, les projets doivent être ouverts à tous les jeunes. La priorité de l'OFAJ et de la bpb est de soutenir tous les jeunes quelle que soit leur situation de vie individuelle, notamment celles et ceux ayant un accès limité aux programmes de mobilité. Les critères d'éligibilité individuels se trouvent dans l'appel à projets.

En raison de l'année budgétaire en cours, les projets doivent être mis en œuvre avant le 31 décembre 2023. Les demandes de projet doivent être envoyées un mois avant le début du projet, ou bien au plus tard le 31 octobre 2023 exclusivement par e-mail, à l'adresse suivante : staudt@dfjw.org.

Plus d'informations : <https://www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures/la-democratie-c-est-pour-aujourd-hui-les-voix-des-jeunes-pour-l-avenir>

Formulaire de candidature: <https://www.ofaj.org/media/formular-la-democratie-c-est-pour-aujourd-hui-remplissable.pdf>

Contact: Florian Staudt, staudt@ofaj.org

> **L'appel à candidatures Tele-Tandem et Educ'ARTE « Plus vite, plus haut, plus fort : regards croisés franco-allemands sur les Jeux olympiques »**



EDUC'
arte

Afin de promouvoir les échanges interculturels entre la France et l'Allemagne et l'usage des ressources numériques au service de la relation franco-allemande, l'OFAJ et Educ'ARTE proposent d'accompagner **dix tandems franco-allemands** (10 classes françaises et 10 classes allemandes) dans la réalisation d'un projet, au cours de l'année scolaire 2023/2024.

Objectif du projet : réaliser un projet Tele-Tandem commun aux élèves des deux pays autour du sport

Ressources : Pour réaliser leurs productions, et échanger avec leurs partenaires, les élèves français et allemands s'appuieront sur des ressources provenant d'[Educ'ARTE](#) et de la plateforme [Tele-Tandem](#) de l'OFAJ. Les enseignant.e.s seront formé.e.s aux outils et accompagnés dans le développement de leur projet, lors de webinaire en ligne ainsi qu'un séminaire de deux jours en novembre 2023.

Plus d'informations : [Vous trouvez ici l'appel complet](#)

Inscription : <https://fr.surveymonkey.com/r/projet-OFAJ-sport>

L'offre complémentaire de l'OFAJ pour le corps enseignant et pour les établissements scolaires

L'OFAJ et ses partenaires proposent du matériel pédagogique et des formations à l'ensemble des enseignantes et enseignants souhaitant créer, développer ou redynamiser un échange avec l'Allemagne.



© Conrad Wulf

Formations et mobilité pour enseignantes et enseignants

L'OFAJ et ses partenaires proposent chaque année des formations s'adressant à des enseignantes et enseignants de toutes les disciplines réalisant des échanges scolaires franco-allemands ou désireux de s'engager dans ce domaine.

Informations et inscription sur :

www.ofaj.org/formations-pour-enseignants
et www.tele-tandem.net/formations

Contacts et dates : voir calendrier récapitulatif des formations page [44](#).

> Modules de formation Tele-Tandem



Les modules de formation Tele-Tandem s'adressent à tous ceux et celles qui s'intéressent à Tele-Tandem ou qui souhaitent se perfectionner sur certains aspects.

Les modules durent 10 à 12 jours et se déroulent exclusivement en ligne sur la plaTTform.e elle-même. La charge de travail est estimée à environ 10-12 heures. La participation n'est possible qu'en tandem avec un enseignant ou une enseignante partenaire de l'autre pays. Pendant toute la durée de la formation, vous serez accompagné(e) dans votre processus d'apprentissage par un tandem de tuteurs et tutrices franco-allemands. Chaque module comprend une tâche pratique en tandem sur le thème concerné.

Les différents modules sont conçus de manière thématique et ne suivent pas une progression. Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer.

Plus d'informations : www.tele-tandem.net/formations/modules-de-formation

Contact : tele-tandem@ofaj.org

Voir aussi page [32](#).

> Formation à distance ou en présentiel : L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes

Comment traiter d'aspects historiques et mémoriels dans un échange, que ce soit dans le contexte de l'éducation formelle (enseignantes et enseignants) ou non formelle (animatrices et animateurs, formatrices et formateurs). L'histoire et la mémoire peuvent faire l'objet d'unités de programme ou être au cœur du projet.

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> Formation hybride : Premiers échanges – mode d'emploi

Utiliser la pédagogie de projet, des outils pédagogiques adaptés et la coopération scolaire/extrascolaire pour mettre en place un échange avec des élèves de moins 12 ans.

Contact : Patricia Paquier, paquier@ofaj.org

> Formation pour tutrices et tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte-Sauzay

Échange d'expériences entre collègues et acquisition de nouvelles méthodes de gestion des tâches et situations qui résultent du rôle complexe de la tutrice ou du tuteur.

Contact : Anett Waßmuth, wassmuth@ofaj.org

> **Nos webinaires**

Vous souhaitez vous informer sur les programmes et les approches pédagogiques de l'OFAJ et découvrir du matériel pour votre échange franco-allemand, mais vous avez peu de temps ? Alors, nos webinaires sont faits pour vous !

Ces séminaires franco-allemands en ligne ont lieu en direct sur Internet et durent environ une heure. Via le chat, les participantes et participants peuvent communiquer avec l'intervenante ou l'intervenant, poser des questions ou écrire des commentaires.

Plus d'informations : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

> **Formation des futurs enseignants : «bourses de stages» et «séminaires à thème»**

L'OFAJ propose des bourses d'un montant de 300 € par mois afin de permettre à des étudiantes ou étudiants des métiers de l'enseignement de niveau licence et master, ou aux professeurs stagiaires d'effectuer un stage pratique de 1 à 3 mois dans un établissement en Allemagne (*Grund-, Haupt-, Real-, Gesamt-, Förderschule* ou *Gymnasium*). Ces stages ont pour objectif la découverte du système éducatif et des pratiques pédagogiques du pays partenaire. Dans le cadre de notre stratégie Diversité et Participation, la bourse est uniquement versée aux jeunes qui, sans le soutien de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité.

Contact : Jennifer Lauer, stage-univ@ofaj.org

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/stages-pour-futurs-enseignants

L'OFAJ apporte également son soutien à des programmes d'échange de courte durée (séminaires à thème) permettant de renforcer la coopération franco-allemande entre deux établissements d'enseignement supérieur à travers un échange entre étudiantes et étudiants en lien avec leur domaine d'études.

Contact : seminaires-univ@ofaj.org

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/seminaires-universitaires-organiseurs

> **Mobilité des enseignantes et enseignants :
Le programme Élysée Prim**

Les enseignantes et enseignants titulaires du premier degré peuvent postuler pour passer une année en Allemagne et y enseigner le français dans les écoles primaires. Le programme est géré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La coordination et l'accompagnement pédagogique sont assurés par l'OFAJ qui organise une réunion d'information, un stage pédagogique, un cours de langue, un stage intermédiaire et une réunion de bilan.

Le programme est publié chaque année au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/programme-elysee-prim

Contact : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

Recherche de partenariats, mise en réseau et motivation

> La plateforme DOMINO

Les établissements scolaires ont la possibilité de chercher des établissements partenaires sur notre site Internet afin de réaliser des échanges, lancer des projets Tele-Tandem ou trouver des correspondantes et correspondants pour leurs élèves. L'offre est destinée à tous les niveaux de classe, de la maternelle au baccalauréat, que ce soit pour l'enseignement général ou professionnel.

Une importance particulière a été accordée à la mise en réseau des établissements scolaires d'une académie avec ceux du Land partenaire. La plateforme permet de trouver facilement un partenaire adapté grâce aux multiples possibilités de tri et de filtrage des annonces.

Vous trouverez ici les dernières offres :

www.ofaj.org/petites-annonces/recherche-d-etablissements-scolaires-partenaires

Pour publier vous-même une annonce :

www.ofaj.org/espace-partenaires

> Le réseau des « personnes-ressources » de l'OFAJ

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a mis en place un réseau d'enseignantes et enseignants-ressources, personnes-relais pour les autres enseignantes et enseignants.

Ces personnes-ressources ont pour rôle d'apporter à leurs collègues leur soutien et leur expertise, ainsi que les informations pour l'organisation de mobilités scolaires. Ils soutiennent ainsi le travail des Dareic et des *Austauschreferent*innen*.

L'objectif de ce réseau est de renforcer la circulation d'informations et d'expériences sur les échanges franco-allemands, de manière locale et ancrée dans la pratique.

Les personnes-ressources sont désignées par les DAREIC en concertation avec l'IA-IPR et les *Austauschreferent*innen*. Elles sont reconnues pour leur engagement marqué dans la coopération franco-allemande et leurs compétences avérées dans ce domaine.

Leurs fonctions et actions viennent s'intégrer aux stratégies de chaque académie et Land, sous le contrôle du Dareic ou de l'*Austauschreferent*in*. Il appartient donc à chaque autorité éducative académique ou des Länder de définir, en lien avec l'OFAJ, les modalités de cette mission-conseil afin d'éviter les fonctions-doublons (par exemple en France, ERAEI et chargé(e)s de mission Dareic).

La mission restera compatible avec les obligations de service des enseignants et enseignantes concernés.

Contact: Anett Waßmuth, wassmuth@ofaj.org

> **Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices OFAJ**

100 jeunes de France et d'Allemagne s'engagent auprès de l'OFAJ en tant que Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ (JAO) : pendant un an, ils ont pour mission de promouvoir – chacun dans leur région – les actions de l'OFAJ et la mobilité franco-allemande. Durant cette année scolaire, les JAO ont comme volonté de « faire tomber les barrières » des jeunes. Des actions incitant aux échanges sportifs et culturels seront mis en avant, tout comme les projets d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie dans le cadre des élections européennes de 2024.

Les JAO, dont beaucoup ont déjà vécu dans le pays partenaire, sont à même de toucher la jeunesse en parlant de leur propre expérience interculturelle.

Si vos élèves sont intéressés par un échange scolaire, un Volontariat Franco-Allemand ou encore un programme de bourse individuelle, les JAO pourront les conseiller en leur présentant les différentes opportunités qui existent.

Les JAO sont motivés pour aller à la rencontre de collégiens, de lycéens, d'étudiants ou de jeunes actifs, pour tenir des stands, pour intervenir lors des journées portes ouvertes, sur le journal du lycée ou leur Radio Campus, pour organiser eux-mêmes des rencontres interculturelles, des tables rondes, des soirées films, ou encore toute autre initiative qui fera vivre les échanges franco-allemands.

En plus des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ régionaux, il existe trois autres catégories de Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs ayant des missions spécifiques dans les domaines « Communication », « Échanges trinationaux » et « Diversité et Participation ».

Vous souhaitez prendre contact avec les JAO de votre région ? Vous souhaitez les inviter à présenter les différents programmes de l'OFAJ destinés à votre public lors d'une conférence ou d'une réunion d'information au sein de votre université ou de votre école ?

N'hésitez plus et retrouvez les coordonnées des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ et plus d'informations sur : www.ofaj.org/jao

Contact : Gustav Reinhardt / Mona Lensen, jao-jubo@ofaj.org

> **Motiver les élèves avec mobiklasse.de et FranceMobil**

Promouvoir de façon ludique et innovante la langue et la culture du pays voisin auprès des élèves et leur donner envie de se lancer dans l'aventure de la mobilité : tels sont les (principaux) objectifs des jeunes animatrices et animateurs **mobiklasse.de** et **FranceMobil**. Au programme dans les classes : animations, musique, magazines, films et bien plus encore.

Le programme propose, en plus des animations classiques, aussi des animations interactives en ligne : les élèves peuvent y participer en petit groupe avec une projection dans la salle de classe ou bien individuellement depuis chez eux.

Les activités s'adressent à tous les groupes d'âge en enseignement général et professionnel, en donnant la priorité aux classes d'élèves qui doivent choisir prochainement une nouvelle langue vivante.

Pour **faire venir une animatrice ou un animateur** dans votre établissement, rendez-vous sur : www.mobiklasse.de / www.francemobil.fr

Contact : fournat@ofaj.org



mobiklasse.de est un programme de l'OFAJ, réalisé en étroite coopération avec la Fédération des Maisons Franco-Allemandes. Celui-ci est soutenu par l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), le Goethe-Institut et la maison d'édition Hueber.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le département du Calvados soutiennent le dispositif sur leurs territoires.



FranceMobil est proposé par l'OFAJ en étroite coopération avec l'Ambassade de France/Institut français en Allemagne et avec le soutien de l'Institut franco-allemand d'Erlangen et les éditions Ernst Klett Verlag. Les Länder allemands de Bade-Wurtemberg,

Brandebourg, Bavière, Hesse, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Sarre, Saxe-Anhalt et Schleswig-Holstein apportent également une participation financière à FranceMobil.

> La base de données OFAJ des animatrices et animateurs

Vous recherchez des animatrices et animateurs qualifiés pour accompagner vos rencontres scolaires franco-allemandes ou trinacionales ? Vous avez besoin d'une personne ayant de l'expérience avec des publics cibles particuliers comme avec les jeunes ayant un accès limité aux échanges interculturels ou les élèves du primaire ? Vous planifiez un échange scolaire sportif ou un projet de théâtre et cherchez une animatrice ou un animateur ayant des expériences dans ces domaines ?

Dans la base de données OFAJ des animatrices et animateurs, vous pouvez, en tant qu'établissement français ou allemand, rechercher selon différents critères un accompagnement qualifié pour votre échange scolaire.

Vous y trouverez des animatrices et animateurs de rencontres interculturelles de jeunes, des animatrices et animateurs linguistiques ou interprètes ayant obtenu un certificat OFAJ, ainsi que des animatrices et animateurs avec la double certification BAFA-Juleica.

Contact : animateurs@ofaj.org

Plus d'informations sur la certification OFAJ et la base de données :
animateurs.ofaj.org

Pour ouvrir un compte : teamer.dfjw.org/fr/base-de-donnees-animateurs/ouvrir-un-compte

> **Le réseau des Points Info OFAJ (PIO)**



Afin de diffuser son offre de programmes le plus largement possible, l'OFAJ a mis en place un réseau de points info, répartis sur les territoires français et allemand : les Points Info OFAJ (PIO).

Véritables relais d'information et espaces d'échange et de documentation, les Points Info OFAJ sont ouverts à toutes et à tous. Situés dans les locaux de structures partenaires comme les BIJ (Bureau Information Jeunesse), les CRIJ (Centres régionaux Information Jeunesse) ou les Maisons de l'Europe, ils soutiennent l'OFAJ dans la diffusion d'informations à un large public, dans la réalisation de projets événementiels, telle la Journée franco-allemande, dans la recherche de nouveaux participantes et participants et l'ouverture à de nouveaux groupes-cibles.

Les jeunes peuvent se renseigner sur les différents programmes de mobilité et les démarches nécessaires. Des informations sur la coopération franco-allemande sont également disponibles

L'OFAJ souhaite ainsi mettre à disposition des informations et de la documentation, ainsi que valoriser et soutenir les actions des partenaires, notamment par le biais du réseau des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ régionaux.

Contact : Florence Saby-Siskos, saby-siskos@ofaj.org

Les Points Info OFAJ dans votre région :
www.ofaj.org/carte-des-reseaux.html

Soutien numérique et linguistique

> Tele-Tandem



Tele-Tandem associe le travail sur un projet commun franco-allemand, l'apprentissage linguistique en tandem et la coopération et communication via les TICE. Dans le cadre de Tele-Tandem, vos élèves peuvent échanger et coopérer avec de jeunes Allemands du même âge dans un espace de cours virtuel sur la plaTTform.e Tele-Tandem. De cette manière, ils peuvent appliquer et étendre leurs connaissances en langue étrangère via des projets de travail orientés sur l'action, dans d'authentiques situations de communication. Dans ce contexte binational d'apprentissage, ils peuvent aussi acquérir des compétences interculturelles et élargir leurs compétences multimédias.

Inter@ctions

Inter@ctions



Les modules d'apprentissage Inter@ctions sur la plaTTform.e Tele-Tandem, sont axés sur la langue et caractérisés par la coopération des élèves français et allemands. Dans des activités synchrones et asynchrones, prêtes à l'emploi, les élèves des deux pays coopèrent en tandem franco-allemand à distance sur la plaTTform. e Tele-Tandem avant ou après un échange. Chaque module Inter@ctions contient entre 4 - 8 activités indépendantes les unes des autres. Plusieurs activités ont été enrichies par des ressources vidéo de la plateforme Educ'ARTE qui coopère avec l'OFAJ. Chaque module est complété par un « coin des enseignants » dans lequel se trouvent des informations utiles à la mise en œuvre et un document d'accompagnement qui explique pas à pas le déroulement de l'activité. Les thèmes des modules et activités ont été choisis parce qu'ils reprennent certains thèmes classiques du cours de langue étrangère. Actuellement, les 6 modules suivants sont disponibles :

- [À table! – Essen ist fertig!](#)
- [Ville à vivre, ville à rêver – Lebensräume, Lebensträume](#)
- [Famille et amis – Familie und Freunde](#)
- [Moi aujourd'hui, moi demain – Mein Leben, meine Zukunft](#)
- [Construisons notre avenir // Gemeinsam die Zukunft gestalten](#)
- [Notre environnement // Unsere Umwelt](#)

Ces modules sont à disposition des enseignantes et enseignants enregistrés sur la [plaTTform. e Tele-Tandem](#) dans la salle des professeurs.

Si vous n'êtes pas encore enregistré sur la plaTTform.e Tele-Tandem, vous pouvez consulter les modules grâce à notre accès visiteur :

Nom d'utilisateur : Visiteur

Mot de passe : VisiteurInter@ctions1

« Prix Tele-Tandem »

Pour récompenser des projets scolaires franco-allemands novateurs, créatifs et interactifs et pour valoriser et soutenir le travail avec les outils numériques, l'OFAJ attribue le prix Tele-Tandem. Il est doté de 1 000 €, attribués aux deux établissements partenaires qui se le partagent. Vous pouvez déposer votre dossier de candidature avant le 30 septembre de chaque année si vos élèves ont réalisé pendant cette année scolaire un projet franco-allemand interdisciplinaire avec une classe partenaire en Allemagne et s'ils ont dans le cadre de ce projet :

- une production concrète franco-allemande a été créée
- l'approche tandem a été mise en œuvre pour le travail linguistique et
- le travail a eu lieu sur la plaTTform.e Tele-Tandem avec les outils numériques.

Plus d'informations : www.tele-tandem.net

Contact : tele-tandem@ofaj.org

> **Mobidico – L’application linguistique de l’OFAJ**

Perdu en Allemagne ? Avec *Mobidico* en poche, vous aurez tout le vocabulaire nécessaire !



L’application s’adresse à toutes celles et tous ceux qui font un séjour dans le pays partenaire ou participent à un échange et leur permet d’avoir toujours sur eux le vocabulaire nécessaire, et en particulier du vocabulaire spécialisé pour certains domaines. On y trouve du vocabulaire sportif (basket, athlétisme, football), du vocabulaire spécifique à certains métiers (restauration, métiers des écoles maternelles et élémentaires, métiers du livre), du vocabulaire lié à la culture (photo, musique, cinéma, théâtre) aux élections mais aussi du vocabulaire

nécessaire à la vie quotidienne et à l’installation dans l’autre pays, à l’occasion d’un stage ou d’études par exemple. En plus de la recherche de termes, *Mobidico* propose une série de fonctionnalités très pratiques et permet de s’exercer pour apprendre le vocabulaire en s’amusant.

L’application est disponible en ligne pour tous les supports (tablettes, ordinateurs, smartphones) à l’adresse www.mobidico.ofaj.org ou en téléchargement libre et gratuit sur l’Appstore et sur Google Play.

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

Plus d’informations : www.ofaj.org/mobidico

> **Subventions pour cours de langue : «Club d’allemand» périscolaire**

Dans le cadre de cours d’allemand extrascolaires ou périscolaires, l’OFAJ peut accorder une subvention pour des groupes d’enfants de moins de 12 ans et de jeunes à partir de 12 ans et contribuer ainsi à la rémunération de l’intervenante ou intervenant.

L’OFAJ soutient également la préparation linguistique et interculturelle de l’échange

Plus d’informations :

- **Cours de langue pour enfants :** <https://www.ofaj.org/programmes-formation/organiser-des-cours-d-allemand-pour-enfants.html>

- **Cours de langue pour jeunes :** <https://www.ofaj.org/programmes-formation/organiser-un-cours-d-allemand-extrascolaires-pour-adolescentes-ou-adolescents-et-jeunes-adultes.html>

- **Préparation linguistique de l’échange :** www.ofaj.org/programmes-formation/subvention-pour-la-preparation-linguistique-de-l-echange

Contacts :

- **Cours pour enfants (moins de 12 ans) :**

Dominique Granoux, granoux@ofaj.org et Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

- **Cours pour jeunes et jeunes adultes (12-30 ans) et préparation linguistique de l’échange :** Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

Publications, matériel pédagogique et linguistique

> Retour vers le futur : Regards des jeunes en France et en Allemagne



À l'occasion du 60e anniversaire du traité de l'Élysée, l'OFAJ a lancé une **grande enquête sur la jeunesse de France et d'Allemagne**. Cette enquête couvre un large éventail de questions sur les relations franco-allemandes. Elle porte une attention particulière aux valeurs, aux attentes et aux visions d'avenir des jeunes de France et d'Allemagne.

L'OFAJ a chargé Kantar Public de réaliser une étude représentative dans laquelle il a été demandé à un total de

1 527 jeunes d'Allemagne et 1 551 jeunes de France âgés de 16 à 25 ans comment ils envisageaient l'avenir.

Environ deux tiers des jeunes en France et en Allemagne sont inquiets en ce qui concerne leur avenir. Ils sont particulièrement insatisfaits quant à leurs possibilités de participation et considèrent que le changement climatique représente le plus grand défi. Même si les jeunes des deux pays portent un regard assez critique sur l'avenir, ils se montrent optimistes concernant la coopération franco-allemande et la solidarité européenne. A la question de savoir pourquoi ils s'engagent, la majorité répond :

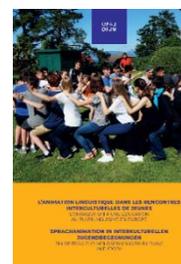
Pour changer les choses et améliorer le monde. La jeunesse attend des actions concrètes et est prête à agir.

L'étude est complétée par les contributions de plusieurs autrices et auteurs. Il existe également une [version longue](#) avec toutes les graphiques.

Plus d'informations : www.ofaj.org/ressources/etude-franco-allemande-sur-la-jeunesse

Contact: recherche-evaluation@ofaj.org

> Brochure « L'animation linguistique dans les rencontres interculturelles de jeunes »



L'animation linguistique est une méthode ludique qui stimule la communication, aide à surmonter des barrières linguistiques, renforce la motivation à apprendre une autre langue et sert de support à l'apprentissage interculturel. La méthode s'appuie sur tous les premiers contacts informels lors d'une rencontre ainsi que sur la communication non verbale afin de favoriser l'apprentissage linguistique et les échanges au sein d'un groupe franco-allemand.

Consultez la brochure d'animation linguistique en ligne [ici](#)

Contact : Yvonne Holtkamp, holtkamp@dfjw.org

> « La valisette franco-allemande »



À l'aide de différentes activités ludiques, l'OFAJ souhaite permettre aux enfants à l'âge de l'école maternelle et élémentaire d'avoir un premier contact avec la langue et la culture du pays voisin. En dépassant la dimension franco-allemande, les jeunes enfants pourront vivre et ressentir la

diversité linguistique, culturelle et personnelle.

Les outils de la valisette franco-allemande sont accessibles via une plateforme virtuelle qui donne également la possibilité d'échanger avec d'autres utilisatrices et utilisateurs.

L'inscription est gratuite et il est par ailleurs possible de commander des outils complémentaires via cette plateforme.

Plus d'informations : valisette.ofaj.org/accueil/

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

> «Tête à tête fait école» : L'apprentissage en tandem dans l'échange scolaire

Cette publication s'adresse aux enseignantes et enseignants d'allemand en France et aux enseignantes et enseignants de français en Allemagne qui souhaitent intégrer le travail en tandem dans leur échange scolaire afin de renforcer l'apprentissage linguistique et interculturel dans la situation de rencontre scolaire.



Tête à tête est composé d'un texte introductif qui présente les principes de base de l'apprentissage linguistique en tandem et qui apporte des réponses aux questions et difficultés les plus souvent rencontrées dans la pratique. On y trouve ensuite 19 fiches pour le travail en tandem sur des thèmes variés qui peuvent être utilisés tout au long de l'échange selon les besoins.

Consultez la brochure en ligne [ici](#)

Contact : Amrei Beck, beck@ofaj.org

> Les glossaires thématiques

Consultez nos glossaires : www.ofaj.org/glossaires

> «L'année en fête(s) !» – À la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants



Pour toutes celles et tous ceux qui travaillent avec des enfants de 4 à 10 ans, à réaliser en classe ou à la maison : des recettes, des jeux, des chants et des activités manuelles illustrent les informations, présentées de manière croisée, sur les moments festifs en France et en Allemagne. Une perspective sur d'autres cultures et pays vient enrichir ces moments d'apprentissage interculturel.

De la galette des rois au calendrier de l'Avent, les enfants découvriront entre autres les traditions liées au carnaval, à Pâques, à la rentrée des classes, à la Saint-Martin, à Noël ou au Jour de l'An. Vous pourrez également les faire participer activement à la Journée franco-allemande, la Journée de l'Europe, la Fête de la Musique ou la Semaine du goût.

Plus d'informations : www.ofaj.org/ressources/l-annee-en-fete-s

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

> **Les chefs d'établissement face à la mobilité institutionnelle en Allemagne et en France**



Le projet franco-allemand de recherche sur trois ans se penche sur la question de la mobilité dans les écoles en tant qu'institution. L'étude porte en particulier sur les écoles faisant preuves de bonnes pratiques. Des entretiens seront menés avec des directrices et directeurs d'écoles qui ont ancré la mobilité dans l'institution et la considèrent comme un élément central, continu et structurel du développement scolaire, indépendant de l'enseignement des langues.

Plus d'informations : www.ofaj.org/ressources/les-chefs-d-etablissement-face-a-la-mobilite-institutionnelle-en-allemande-et-en-france-dialogues-dialogue

Contact : recherche-evaluation@ofaj.org

> **Vade-mecum pédagogique «L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes»**



Ludovic Fresse de l'association Rue de la Mémoire et Ines Grau de l'organisation allemande *Aktion Sühnezeichen Friedensdienste e. V.* (ASF, Action Signe de Réconciliation et Services pour la Paix) proposent dans ce vade-mecum un éclairage sur les contextes dans lesquels l'histoire et la mémoire peuvent être abordées dans les rencontres de jeunes. Mais Ils donnent surtout des méthodes grâce auxquelles les participantes et participants pourront s'approprier une appartenance historique, par une approche

multi-perspectiviste, dans laquelle l'ouverture et le dialogue sont placés au centre des échanges.

La chercheuse française Élise Julien et l'historien allemand Gerd Krumeich ont bien voulu préfacer cet ouvrage. La publication est disponible en versions imprimée et électronique.

Ce projet porte le label de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et a obtenu un soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique du centenaire, en particulier de la fondation Varenne, de la fondation d'entreprise Carac et de la Caisse d'Épargne d'Île-de-France.

Plus d'informations :

www.ofaj.org/ressources/l-histoire-et-la-memoire-dans-les-rencontres-internationales-de-jeunes.html

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> Publications d'organisations partenaires



Glossaire franco-allemand « Parler de l'histoire et de la mémoire. Première et deuxième Guerre mondiale. »

Réalisé par l'organisation Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e. V. en coopération avec l'association Rue de la Mémoire, ce glossaire porte sur l'éducation historique et politique relative aux deux guerres mondiales. Il est destiné à être utilisé au cours de rencontres ou d'échanges de jeunes et se compose :

- de listes de vocabulaire,
- de clés pour comprendre certaines notions qui nécessitent une explication interculturelle,
- d'une chronologie de la période 1914-1945 en France et en Allemagne,
- de textes consacrés à la mémoire des deux guerres mondiales en France et en Allemagne ainsi qu'au processus de réconciliation franco-allemande
- d'un tableau comparatif des commémorations nationales en France et en Allemagne.

Plus d'informations :

www.dfjw.org/media/parler-de-l-histoire-et-de-la-memoire.pdf

« Nature et cultures. Guide franco-allemand de l'éducation à l'environnement »



Si la nature ne connaît pas de frontières, les relations que les êtres humains entretiennent avec elle sont déterminées par des facteurs culturels qui ont leur origine dans l'histoire de chaque pays. Une approche comparative des idées et des pratiques permet de relativiser les cadres de référence et de découvrir d'autres façons de vivre et de penser.

« Nature et cultures » se compose de trois parties :

- un mémento présentant le regard porté sur la nature en France et en Allemagne dans une perspective historique,
- 20 fiches détaillant des méthodes pédagogiques interactives,
- un glossaire franco-allemand réunissant plus de 200 mots ou expressions appartenant aux champs de l'écologie.

Plus d'informations : www.ofaj.org/ressources/nature-et-cultures

Offres du Goethe-Institut France

> Cinéallemand



CinéAllemand est le dispositif cinéma jeune public du Goethe-Institut en France. Chaque année, plusieurs films en version originale allemande sous-titrée français sont proposés aux établissements scolaires (primaire, collège et lycée) dans le cadre de projections dans des cinémas partenaires en France. Des dossiers pédagogiques clés en mains sont par ailleurs mis à la disposition des enseignant·e·s sur notre site internet. La 13e édition, en cours de programmation, se déroulera sur l'année scolaire 2023/2024.

www.goethe.de/cineallemand

> Formations pour le corps enseignant

Colloque franco-allemand 2023 : Die Macht des Wortes – Le pouvoir de la parole | en ligne, le 27/09/2023



Dans cette formation en ligne du Goethe-Institut de Paris, de l'association Libingua et du Réseau Abibac avec le soutien de l'OFAJ, qui s'adresse aux enseignant·e·s DNL et aux enseignant·e·s de français et d'allemand

langue étrangère, nous nous pencherons pendant un après-midi, dans un contexte franco-allemand, sur le rôle de la parole en classe sous un angle pratique. Le 27/09/2023, 15h00 à 18h30, sur ZOOM.

[Colloque Franco-Allemand 2023 - Le pouvoir de la parole – Die Macht des Wortes - Goethe-Institut France](#)

Nouvel élan, nouvelles idées, nouveaux supports pour vos cours grâce au portail web « Deutschstunde » | en ligne, 4 dates au choix



Vous êtes à la recherche de nouveaux supports sur un thème précis ? Vous souhaitez vous former ou échanger avec d'autres enseignant·e·s d'allemand ? Alors découvrez dans cet atelier interactif en ligne le nouveau portail web *Deutschstunde* du Goethe-Institut qui propose de multiples ressources pour

tous les enseignant·e·s d'allemand et apprenez comment utiliser le portail de manière très efficace pour planifier vos cours.

Dates au choix : le 14/09/2023, le 19/09/2023, le 05/12/2023, le 14/12/2023, 18h00-20h00 sur ZOOM

[Nouvel élan, nouvelles idées, nouveaux supports pour vos cours grâce au portail web « Deutschstunde » - Quatre dates au choix en septembre et décembre - Goethe-Institut France](#)

2 formations DLL (Deutsch Lehren Lernen) | en ligne, à partir de septembre 2023 et janvier 2024



Le Goethe-Institut en France propose deux formations en ligne sur la base de l'ouvrage « Deutsch Lehren Lernen » (DLL) qui a été développé par le Goethe-Institut pour la formation continue des enseignantes et

enseignants d'allemand du monde entier. Chaque module peut être suivi indépendamment des autres. Nous travaillerons à partir de la mi-septembre 2023 pendant 4 mois sur le volume 7 « Examiner, Tester, Évaluer » et à partir de la mi-janvier sur le volume 4 « Tâches, Exercices, Interactions ». Pendant ce temps, nous travaillerons de manière individuelle et collaborative sur la plateforme pédagogique Moodle, nous développerons ensemble un projet de découverte de la pratique (PEP) qui sera ensuite mis en application et nous nous retrouverons pour trois sessions en live sur Zoom.

Formation « Examiner, Tester, Évaluer » du 13/09/2023 au 16/12/2023

Formation « Tâches, Exercices, Interactions » du 10/01/2024 au 25/05/2024

[DLL 7 – Examiner, Tester, Évaluer - Formation du Goethe-Institut en France pour enseignantes et enseignants autour du thème « Examiner, Tester, Évaluer » \(DLL 7\) - Goethe-Institut France](#)

Plus d'informations : [Deutsch Lehren Lernen - Goethe-Institut France](#)

L'offre complémentaire de l'OFAJ à l'attention des jeunes

En dehors des offres spécifiques du secteur scolaire, d'autres bureaux de l'OFAJ proposent des programmes qui s'adressent également aux jeunes.



© OFAJ/DFJW

> Échanges à orientation professionnelle

L'employabilité des jeunes en France et en Allemagne est une priorité de l'OFAJ dans le domaine de la « formation professionnelle ». La mobilité des jeunes professionnels ou futurs jeunes professionnels est un outil privilégié pour acquérir de nouvelles compétences et accéder au marché du travail.

La mobilité dans les programmes OFAJ, c'est travailler sur :

- les compétences professionnelles : nouveaux savoir-faire, nouvelles techniques,
- les compétences sociales : savoir communiquer même sans maîtriser la langue du partenaire, exprimer ses sentiments, ses besoins, ses désaccords,
- les compétences interculturelles : tolérance face à des situations ambiguës qui ne correspondent pas aux référents habituels (maison, école, profession, vie quotidienne, etc.),
- les compétences linguistiques

L'OFAJ soutient tous les projets impliquant une réciprocité, c'est-à-dire qu'une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays. Les demandes émanent des établissements d'enseignement professionnel et technologique, des établissements agricoles, des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et des Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). La subvention de l'OFAJ est cumulable avec d'autres sources de financement (comme Erasmus+).

Les modalités de dépôt de demande sont indiquées dans les Directives ([§ 4.2.](#)) www.ofaj.org/ressources/directives-richtlinien

Contact : Eva Philippon, echanges-groupes-pro@ofaj.org

> Stages pratiques

Un certain nombre de formations prévoient un stage pratique permettant d'acquérir une qualification professionnelle supplémentaire. Le stage individuel est cependant pour beaucoup l'occasion de faire le point sur leur formation ou leurs études, de mieux cibler leur orientation et d'estimer leurs capacités. L'OFAJ soutient ces projets individuels.

Conditions de participation :

- Jeunes en formation professionnelle, technologique ou agricole
- Stage d'une durée minimale de 4 semaines (3 semaines pour les apprentis)
- Limite d'âge fixée à 30 ans révolus
- Le dépôt des dossiers doit intervenir au plus tard 1 mois avant le début du stage.

Subvention : Le montant de la bourse varie en fonction de la durée (maximum : 900 €). À cela s'ajoute une subvention forfaitaire pour frais de voyage.

La bourse pour stage pratique est cumulable avec d'autres sources de financement (à l'exclusion des projets soutenus financièrement par ProTandem). Dans le cadre de la stratégie Diversité et Participation mise en place par l'OFAJ, elle est réservée aux jeunes qui, sans l'aide de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité dans le pays partenaire. La déclaration pour « jeunes ayant moins d'opportunités » est à joindre au dossier.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pendant-la-formation-professionnelle-technologique

Contact : Noëlle Marceaux, stage-pro@ofaj.org

> PRAXES (stages hors cursus)

Ce programme s'adresse aux jeunes domiciliés en France ou en Allemagne, désirant effectuer un stage volontaire dans le pays partenaire, indépendamment d'un cursus scolaire ou universitaire obligatoire.

Le profil de ces jeunes est varié : il peut s'agir de bachelières et bacheliers, de jeunes diplômés ou en année de césure, de jeunes en recherche d'emploi ou cherchant à se reconvertir. La typologie de structure d'accueil est variée : le stage peut autant avoir lieu en entreprise que dans une association.

PRAXES a pour objectif de faciliter pour ces jeunes l'accès aux stages grâce à un accompagnement qui se traduit par :

- un cadre pédagogique : suivi en visio à la moitié du stage, valorisation des compétences développées en mobilité, participation à un webinaire permettant de rencontrer les autres participants
- un cadre juridique (grâce au statut d'organisme de formation) : rédaction de convention de stage, contrat de formation et rôle de médiation si nécessaire
- la prise en charge d'une assurance complémentaire.

Conditions de participation :

- avoir entre 18 et 30 ans
- durée : 1 à 6 mois
- frais de dossier : 50 €
- avoir une carte d'assurance maladie européenne
- délai : il faut faire sa demande stage idéalement 1 mois avant le début de celui-ci

Subvention : une bourse unitaire de 500€ pour les jeunes ayant un accès limité aux programmes d'échanges internationaux (« jeunes ayant moins d'opportunités »)

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/praxes

Contact : Leïla Sejari, praxes@ofaj.org

> Job dans la ville jumelée

Le programme « Job dans la ville jumelée » accorde une bourse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans pour effectuer un job ou un stage de quatre semaines dans la ville ou la région jumelée en Allemagne. Les jeunes sont amenés à découvrir le monde du travail outre-Rhin, à mieux s'orienter dans leurs choix professionnels et à mieux connaître la ville ou la région jumelée. Cette possibilité est l'occasion idéale pour s'immerger dans la culture allemande pour une courte durée, d'approfondir ses connaissances linguistiques et bien sûr de faire de nouvelles rencontres.

L'objectif est de renforcer les jumelages de villes et de régions entre la France et l'Allemagne. L'OFAJ ne se charge pas de trouver des stages, mais est à disposition pour conseiller. Le comité de jumelage ou la ville peuvent souvent aider à organiser le séjour.

Conditions de participation :

- être âgé de 16 à 30 ans
- durée : 4 semaines

Subvention : Le montant de la bourse accordée peut atteindre 300 € (ou 600€ pour les jeunes ayant un accès limité aux programmes d'échange). Il varie selon la rémunération et les frais d'hébergement. L'OFAJ accorde également une subvention pour les frais de voyage.

Ce programme se limite exclusivement aux villes et régions partenaires. Les jobs ou stages s'inscrivant dans le cadre d'un cursus de formation professionnelle, universitaire ou scolaire ne peuvent pas être retenus.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/job-dans-la-ville-jumeele

Contact : Clara Ehret, job-jumelage@ofaj.org

> **Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire**

En 2023/2024, l'OFAJ propose à nouveau un « Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire ». Avec ce programme, l'OFAJ offre aux jeunes de France et d'Allemagne ayant une maîtrise suffisante de l'autre langue (niveau A2/B1) la possibilité d'effectuer un volontariat dans le cadre du Service Civique au sein d'établissements scolaires d'enseignement général, technologique et professionnel et de centres de formation d'apprentis. Ce volontariat est prévu pour une durée de 10 mois.

Les établissements scolaires participants sont sélectionnés par l'OFAJ, en étroite coopération avec les partenaires académiques. L'appel à candidature pour les volontaires et les établissements est transmis en automne pour l'année scolaire suivante. Les candidatures des établissements et des volontaires se font via la plateforme en ligne : vfa-in.ofaj.org

Plus d'informations :

www.ofaj.org/programmes-formations/volontariat-franco-allemand.html

Contact : volontariat@ofaj.org

> **Formation BAFA-Juleica**

Programme de formation pour devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes sanctionné par le BAFA et son équivalent allemand, la Jugendleiter/in-Card, la formation BAFA-Juleica permet d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et animer des groupes d'enfants et d'adolescents dans un environnement français ou allemand, ainsi que des rencontres franco-allemandes ou internationales de jeunes.

Conditions de participation :

- être âgé d'au moins 16 ans (depuis octobre 2022)
- durée : stage de base de 8 jours et stage pratique de 14 jours en France, stage de perfectionnement de 6 jours en Allemagne.

Plus d'informations : <https://www.ofaj.org/programmes-formations/bafa-juleica>

Contact : bafa-juleica@ofaj.org

> **PARKUR, la plateforme d'apprentissage franco-allemande pour la formation linguistique et professionnelle**

PARKUR permet aux jeunes de France et d'Allemagne de préparer de manière autonome, interactive et individuelle une mobilité professionnelle dans le pays partenaire en vue d'un stage, d'une formation ou d'un emploi. L'inscription à PARKUR est gratuite. L'apprenante ou l'apprenant se voit proposer un parcours d'apprentissage souple et adapté à ses besoins, accompagné par une tutrice ou un tuteur. L'apprentissage s'articule autour de modules pour préparer l'arrivée dans le pays d'accueil, la vie quotidienne à l'étranger (trouver un logement, ouvrir un compte bancaire), la vie en entreprise (premier jour de stage) ou les métiers (restauration, hôtellerie).



Plus d'informations : www.parkur.ofaj.org

Contact : parkur@ofaj.org

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour le corps enseignant

Formation	Date	Lieu	Contact
Tele-Tandem module de formation Concevoir un projet – Ein Projekt konzipieren	du 9 au 20 septembre 2023	Formation en ligne	Katharina Schicketanz, tele-tandem@ofaj.org
Tele-Tandem module de formation Prendre en main une salle de cours – Einen Kursraum gestalten	du 8 au 18 novembre 2023	Formation en ligne	Katharina Schicketanz, tele-tandem@ofaj.org
Premiers échanges : mode d'emploi 1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie	17-19 novembre 2023 16 au 20 mars 2024	En ligne à Berlin	Patricia Paquier, paquier@ofaj.org
Tele-Tandem module de formation Apprendre la langue en tandem – Sprache im Tandem lernen	du 22 novembre au 2 décembre 2023	Formation en ligne	Katharina Schicketanz, tele-tandem@ofaj.org
Tele-Tandem module de formation Organiser une rencontre – Eine Begegnung organisieren	du 29 novembre au 9 décembre 2023	Formation en ligne	Katharina Schicketanz, tele-tandem@ofaj.org

L'OFAJ prend en charge les frais de séjour (hébergement en chambre double, pension complète) et les frais pédagogiques. Il est possible de demander à l'issue de la formation un remboursement forfaitaire des frais de voyage sur la base du taux kilométrique de l'OFAJ. En règle générale, une contribution entre 10 et 20€ par jour est demandée aux participants.

Plus d'informations :

www.ofaj.org/programmes-formations/formations-pour-enseignants

<https://www.tele-tandem.net/formations/>

Mentions légales

Sous la direction de :
Regine Dittmar et Agnès Pruvost

Conception :
Anne-Sophie Lelièvre, France Vodovar et Amandine Delmas

Coopération :
Bureau « Échanges scolaires et extra-scolaires »
Bureau « Formation professionnelle, échanges universitaires et volontariat »
Bureau « Formation interculturelle »
Bureau « Communication et événements »

Toute notre actualité sur



www.ofaj.org



https://twitter.com/ofaj_dfjw



www.facebook.com/ofaj.dfjw



www.instagram.com/ofaj_dfjw



www.snapchat.com/add/ofaj_dfjw



www.youtube.com/user/OFAJDFJW



www.ofaj.org/abonnement-newsletter.html